



Non paiement d'un appel de fond

Par **Laluciole31**, le **13/08/2013** à **10:57**

Bonjour,

Je suis syndic bénévole d'une copropriété. Nous devons refaire le toit de celle-ci. Pour cela une assemblée générale a été organisée et un appel de fond a été voté. Une copropriétaire n'habitant pas dans la région n'a toujours pas payée. En effet celle-ci étant très âgée ses biens sont gérés par un gestionnaire de biens que j'harcelle toutes les semaines pour récupérer la somme due. Pendant ce temps je reçois des recommandes de locataire qui ont des dégâts des eaux très importants. Que dois je faire ?

En vous remerciant par avance.

Par **HOODIA**, le **16/08/2013** à **09:45**

Bonjour;

Syndic bénévole qui doit faire une cdt de payer par huissier